

Mars 2020

COVID-19 **Congés Annuels** **Pragmatisme et souplesse ?**

FO Demande le respect des engagements.

La DRH Groupe nous a informé de l'actualisation du Questions/Réponses salariés sur VEOL sur la partie congés et forfaits jours. Et « stupéfaction » : il ne relaye en rien les propos du Président LEVY aux représentants du personnel.
Cette doctrine sur les CA, si elle était confirmée, n'est pas acceptable.

Bravo, Merci...

« Vous tous, qui incarnez le service public, qui avez l'intérêt général chevillé au corps, soyez-en remerciés. Notre pays livre une grande bataille. Nous faisons partie des soldats de l'ombre. C'est notre mission et notre fierté. »

Tels sont les propos publiés récemment par le Président Levy sur son compte LinkedIn.

Le 19 mars, lors de la rencontre informelle du CSE Central, le Président avait indiqué que **la date d'écrêtement du 1er mai pour les salariés au forfait jour sera reportée et qu'il sera demandé aux managers « pragmatisme et souplesse » pour reporter les congés déjà posés en avril et en mai en cohérence avec les contraintes de service.**

Une réponse que nous estimions satisfaisante et largement compréhensible compte tenu du contexte.

... Mais on ne change rien !

Nous attendions donc la traduction des propos du président sur ce point par une décision de la DRH Groupe.

Le 26 mars, la DRH Groupe nous indique que le Q/R salariés (VEOL) a été actualisé sur la partie congés et forfaits jours.

Cliquez ici → **FAQ**

Vous constaterez que les réponses apportées ne correspondent pas « tout à fait » aux propos du Président lors de cette rencontre informelle...

**RESPECT DES
ENGAGEMENTS**

Pragmatisme et souplesse pour qui ?

Nous nous interrogeons sur le pragmatisme et la souplesse auxquelles le Président faisait référence...

Nous nous demandons si celui-ci ne voulait pas dire qu'il sera demandé aux SALARIÉS pragmatisme et souplesse ?

En cette période de crise, les salariés sont fortement sollicités que cela soit par une activité avec présence sur site ou en télétravail.

Chacun reconnaît leur engagement, ce serait donc leur envoyer un bien triste signal que de les pénaliser en ne permettant pas des aménagements en terme de report de Congés Annuels.

Les engagements pris lors de la réunion informelle avec le Président Levy en présence du secrétaire du CSE Central et des Représentants Syndicaux des 4 OS doivent être respectés.

AGIR, NE PAS SUBIR

www.fnem-fo.org

